

La patronne de Yahoo! interdit à ses employés de pratiquer le télétravail

DÉBAT Marissa Mayer a surpris tout le monde en exigeant de ses collaborateurs qu'ils renoncent à travailler depuis leur domicile. Beaucoup jugent cette décision rétrograde et pénalisante pour les mères de famille. En Suisse, les entreprises qui ont recours au télétravail n'envisagent pas d'y renoncer.

Alexandre Haederli
alexandre.haederli@lematindimanche.ch

Mercredi dernier, Marissa Mayer s'est donné beaucoup de peine pour que tout le monde parle du lifting de la page d'accueil de Yahoo!. La directrice qui, à 37 ans, est considérée comme la 21^e femme la plus puissante au monde par *Forbes* s'est même levée aux aurores pour être en direct, dès 7 heures, sur le plateau de l'émission «Good Morning America» sur la chaîne ABC. Cette refonte du portail Internet est l'une de ses réalisations les plus tangibles depuis son arrivée à la tête de Yahoo! en juillet 2012.

Aussi réussie soit-elle, la nouvelle mouture du site a été éclipsée par un autre changement, interne à l'entreprise, dont Marissa Mayer n'avait pas envie de parler. A partir du mois de juin, les employés qui travaillent depuis leur domicile devront renoncer à ce privilège et venir bosser au bureau. «Parfois, les meilleures décisions et les meilleures idées émergent lors de discussions dans les couloirs ou à la cafétéria, précise la note interne envoyée la semaine dernière. La rapidité et la qualité sont souvent sacrifiées quand nous travaillons depuis la maison. Nous devons être unis et cela commence par être physiquement ensemble.»

Chez Yahoo!, la nouvelle n'a pas réjoui tout le monde. Et le mémo, pourtant estampillé «interne et confidentiel», est rapidement parvenu aux médias américains. Depuis, les réactions négatives pleuvent de toutes parts, ouvrant la porte à un vaste débat sur le télétravail. Le milliardaire Richard Branson s'est fendu d'un billet sur son blog intitulé «Laissez



Aux commandes de Yahoo! depuis le mois de juillet, Marissa Mayer a déclenché une avalanche de critiques en décidant d'obliger ses collaborateurs à venir travailler au bureau.

aux gens la liberté de travailler où ils veulent» où il qualifie la décision de Marissa Mayer de rétrograde. Jamais il n'a été aussi facile de travailler à distance, estime le patron de Virgin: «Le monde est connecté. Les entreprises qui ne le comprennent pas passent à côté de quelque chose.» Pour le collaborateur, le télétravail est synonyme d'un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, ainsi qu'une réduction des déplacements. A l'arrivée, moins de stress et de pollution. L'entreprise bénéficierait quant à elle d'un gain de productivité et d'économies, notamment sur les surfaces de bureaux nécessaires.

Pouponnière à côté de son bureau

Les critiques ont aussi pris un tour plus personnel à l'encontre de Marissa Mayer: comment cette jeune diri-

geante, maman d'un bébé de 5 mois, peut-elle mettre un terme à une pratique souvent considérée comme bénéficiant aux mères de famille? Les féministes, qui avaient déjà moyennement goûté la brièveté du congé maternité (deux petites semaines) que s'était octroyée Marissa Mayer, se sentent trahies. «Mayer a une pouponnière à côté de son bureau de directrice. Mais la vie n'est pas si facile pour tout le monde», assénait mercredi une éditorialiste du *New York Times*.

L'entreprise de la Silicon Valley, qui avait dans un premier temps refusé de commenter l'affaire, est finalement timidement sortie de son silence: «Il ne s'agit pas d'une opinion générale sur le télétravail. Il s'agit de ce dont a besoin Yahoo! en ce moment.» De l'avis de plusieurs spécialistes, cette stratégie peut faire sens puisque la firme est en perte de vitesse

depuis de longues années et doit trouver des solutions innovantes pour gagner des parts de marché dans un environnement ultraconcurrentiel. «Le télétravail est surtout efficace lorsqu'il s'agit de tâches peu complexes et individuelles, analyse Alain Salamin, consultant et chargé de cours à HEC Lausanne. Par contre, si vous voulez stimuler la créativité, il faut de l'émulation et donc que les gens soient en contact les uns avec les autres.»

La décision de Marissa Mayer n'a pas été prise sur un coup de tête. Depuis son arrivée, la directrice a entrepris d'appliquer les recettes apprises chez Google, son ancien employeur. «Rendre le bureau aussi attractif que possible pour que l'employé s'y sente bien et n'ait pas envie de rentrer travailler chez lui», détaille Alain Salamin. Au programme: nourriture gratuite, salles de jeux et de relaxation et atmosphère cosy. Sauf

« Nous devons être unis et cela commence par être physiquement ensemble »

MARISSA MAYER
CEO de Yahoo!

que Google n'est pas allé jusqu'à interdire formellement le télétravail.

Le changement de cap de Yahoo! pourrait-il faire des émules? D'autres entreprises, notamment en Suisse, pourraient-elles à leur tour renoncer au télétravail? «La situation est difficilement comparable», répond Alain Salamin. Aux Etats-Unis, le télétravail est pratiqué très intensivement pour certaines professions. Par exemple, les téléphonistes des services clients travaillent souvent à plein-temps depuis chez eux, sans jamais mettre un pied au bureau. »

Adoption prudente en Suisse

Chez Yahoo!, plusieurs centaines des 11 500 salariés seraient dans cette situation. «En Suisse, le télétravail a été adopté de manière beaucoup plus prudente», observe Alain Salamin. Même les chantres du télétravail n'y ont recours qu'avec modération. «Plus de 90% des employés de Microsoft Suisse travaillent depuis chez eux, en moyenne un jour et demi par semaine», chiffre la porte-parole Barbara Josef. Dans le secteur public également, l'idée fait progressivement son chemin. L'Administration fédérale affirme soutenir les formes de travail flexibles lorsque c'est possible, mais n'est pas en mesure d'indiquer combien des 36 000 fonctionnaires ont choisi d'en bénéficier. Plusieurs cantons ont également lancé des projets pilote dans ce domaine.

Aucune des entités interrogées n'envisage d'obliger ses collaborateurs à revenir au bureau. Pour Microsoft, tout est question de dosage: «Ce qu'il faut, c'est un juste milieu entre la collaboration virtuelle et les vraies rencontres.» »

«Action répressive» contre Google

ULTIMATUM Les 27 autorités européennes de protection des données ont prévu une «action répressive» avant l'été» contre le géant Google, qui n'a pas répondu à leur injonction de modifier ses règles de confidentialité. Depuis mars 2012, le groupe applique une nouvelle politique de confidentialité qui fusionne une soixantaine de règles d'utilisation en une seule, regroupant les informations de plusieurs services autrefois séparés, comme la messagerie Gmail ou le réseau communautaire Google+. En octobre, après des mois d'analyses et d'échanges avec Google, les 27 autorités européennes de protection des données avaient sommé Google d'apporter des modifications sous quatre mois, afin de «se mettre en conformité». Cette semaine, elles ont constaté que le géant du Web n'avait pas obtempéré. **AFP**

Pirate Bay s'expatrie en Espagne et en Norvège

EXIL Le premier site de téléchargement mondial, le suédois The Pirate Bay, a décidé mardi dernier de quitter son pays d'origine en raison de menaces de plaintes. Rights Alliance, le groupe local de défense des ayants droit, avait menacé d'agir en justice contre le Parti pirate suédois s'il continuait à fournir de la bande passante à l'annuaire de fichiers «.torrent». Désormais, ce sont donc les partis pirates de Catalogne et Norvège qui tiennent ce rôle. «The Pirate Bay a, depuis longtemps, plusieurs solutions de secours en attente», a déclaré un porte-parole au site TorrentFreak.

L'antisipam d'Apple n'aime pas le porno

FILTRE Plusieurs sites spécialisés ont relaté cette semaine une étrange aventure vécue par un scénariste américain. Celui-ci avait tenté d'envoyer l'un de ses scripts à un réalisateur via son adresse e-mail iCloud, mais ce dernier ne l'a jamais reçu. Rien non plus dans le dossier spam. Après plusieurs essais, il comprend que ce sont les termes «Barely Legal Teens» («adolescents à peine majeur»), une expression parfois utilisée dans l'industrie pornographique, qui pose problème. Apple censurerait-elle les messages contenant des termes jugés inappropriés? La firme a réagi en déclarant que, parfois, «les filtres antisipam peuvent de manière incorrecte bloquer des courriels légitimes». Ce qui n'explique pas pourquoi le message n'apparaît pas dans les spams.

Le Bitcoin est à son plus haut historique

RECORD Le cours de la monnaie virtuelle n'en finit pas de grimper. Ces deux derniers mois, sa valeur a doublé pour franchir cette semaine la barre des 33 dollars. C'est le plus haut niveau que le Bitcoin a jamais atteint depuis sa création en 2009, selon le site Mt.Gox. Contrairement aux autres devises, les Bitcoins ne sont pas produits par une banque centrale. Ils sont créés lors d'un processus appelé «extraction»: les pièces sont émises et ajoutées au porte-monnaie virtuel d'un utilisateur quand celui-ci résout un problème mathématique complexe en utilisant son ordinateur. L'envolée du cours du Bitcoin peut s'expliquer par le fait que plusieurs sites importants, dont la plate-forme de blogs Wordpress, ont récemment annoncé accepter les paiements en Bitcoin. Et depuis peu, il est possible d'utiliser la monnaie dans un casino virtuel.

Un million de Raspberry Pi vendus



SUCCÈS Le mini-ordinateur, à peine plus grand qu'une carte de crédit et vendu moins de 50 francs, fête son premier anniversaire. Plus d'un million d'exemplaires ont été vendus dans le monde entier, s'est réjoui la fondation à l'origine de ce projet. Son objectif est de démocratiser l'accès à l'informatique et de susciter des vocations chez les informaticiens en herbe.

La guerre des cookies est déclarée

POLÉMIQUE Le navigateur Firefox devrait prochainement interdire aux régies publicitaires de placer des cookies sur les ordinateurs des internautes pour les tracer. Les annonceurs parlent d'une «déclaration de guerre nucléaire».

C'est un petit fichier texte de quelques lignes auquel peu d'internautes prêtent attention. Il permet à votre ordinateur de se souvenir de votre nom d'utilisateur la prochaine fois que vous voudrez vous connecter à Facebook. Mais il est aussi utilisé, de manière assez peu transparente, par les régies publicitaires pour enregistrer les sites que vous visitez et les annonces sur lesquelles vous cliquez.

Cette dernière utilisation vaut au cookie d'être au cœur d'une bataille entre certains développeurs de navigateurs Internet et les publicitaires. Les premiers se disent soucieux de protéger la sphère privée de leurs utilisateurs et souhaitent limiter la prolifération de ce mouchard. Les seconds répondent qu'ils ont besoin de cet outil pour mieux connaître les habitudes des internautes et afficher des publicités pertinentes. Ils soulignent aussi que ce bien souvent les revenus générés par leurs annonces



Dès le 5 avril, le navigateur Firefox bloquera certains types de cookies.

«Nos utilisateurs font fréquemment part de leur inquiétude sur le pistage sur Internet», explique sur son blog Alex Fowler, responsable des questions de vie privée chez Mozilla. Il explique également s'être livré à une petite expérience: supprimer tous les cookies de son ordinateur puis parcourir quatre de ses sites favoris. Après quelques minutes passées à surfer, Alex Fowler s'est retrouvé avec 385 cookies. Parmi ceux-ci, 310 avaient été envoyés par des sites qu'il n'avait pas visités. Une proportion astronomique qui justifie, selon lui, de juguler cette pratique.

Safari le fait déjà

«Ce serait une déclaration de guerre nucléaire contre l'industrie de la publicité», a aussitôt réagi sur Twitter Mike Zaneis, avocat général de l'Interactive Advertising Bureau, une organisation basée à New York et regroupant différents acteurs de la publicité sur Internet.

Firefox ne serait pourtant pas le premier navigateur à bannir les cookies de sites tiers. Safari, le navigateur d'Apple, le fait depuis longtemps, mais il n'est utilisé que par 8,6% des internautes dans le monde, selon StatCounter. Contre près de 22% pour Firefox.

Alexandre Haederli

MULTI ASTUCES

Ne perdez plus votre connexion Internet

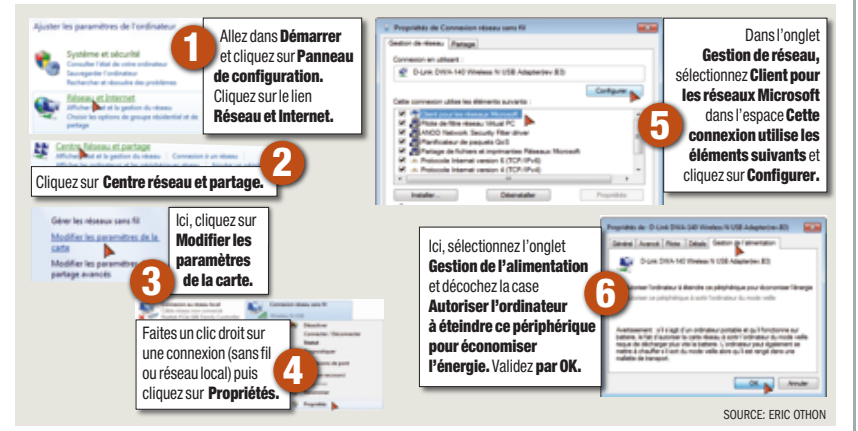
WINDOWS 7 Lorsqu'il est en veille, votre PC désactive par défaut certains composants, dont celui nécessaire à l'accès au Web. Pour conserver votre connexion lors d'une pause, il faut désactiver l'arrêt du périphérique réseau pendant la mise en veille. Allez dans **Démarrer** et cliquez sur **Panneau de configuration**. Cliquez ensuite sur le lien de la rubrique **Réseau et Internet**, puis sur le lien **Centre réseau et partage**. Dans cette nouvelle fenêtre, cliquez sur **Modifier les paramètres de la carte** qui se trouve dans le menu de la colonne de gauche. Faites ensuite un clic droit sur la connexion actuelle, que ce soit **Connexion réseau sans fil** ou **Connexion au réseau local**, et cliquez sur **Propriétés**. Vérifiez que vous êtes bien sur

l'onglet **Gestion de réseau** et sélectionnez **Client pour les réseaux Microsoft**, dans l'espace **Cette connexion utilise les éléments suivants**, et cliquez sur **Configurer**. Dans la boîte qui s'ouvre, sélectionnez l'onglet **Gestion de l'alimentation** et décochez la case **Autoriser l'ordinateur à éteindre ce périphérique pour économiser l'énergie**. Validez par **OK**.

Cette manipulation peut réduire quelque peu l'autonomie de la batterie d'un ordinateur portable mais désormais, en le sortant de veille après une absence, vous ne perdez plus votre connexion. **Eric Othon**

astuces.lematin.ch

Découvrez en vidéo la marche à suivre sur ordinateur et aussi sur iPhone: <http://bit.ly/podcasts>



Offre exclusive

1 année de jetons pour «Le Matin Dimanche»

+ 3 mois offerts!

JETON

→

=

PUB

Oui, je souhaite profiter de ces offres exclusives:

52 jetons + 12 jetons offerts

- ☐ Je commande 52 jetons (12 mois) + 12 jetons offerts (3 mois) pour retirer «Le Matin Dimanche» en cassettes pour Fr. 234.- au lieu de Fr. 288.-*
- ☐ Je suis abonné(e) au quotidien «Le Matin», je bénéficie du tarif préférentiel de Fr. 208.- au lieu de Fr. 288.-*

26 jetons + 4 jetons offerts

- ☐ Je commande 26 jetons (6 mois) + 4 jetons offerts (1 mois) pour retirer «Le Matin Dimanche» en cassettes pour Fr. 117.- au lieu de Fr. 135.-*
- ☐ Je suis abonné(e) au quotidien «Le Matin», je bénéficie du tarif préférentiel de Fr. 108.- au lieu de Fr. 135.-*

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ N° _____
NPA _____ Localité _____
Date de naissance _____ E-mail _____
Téléphone privé _____ Mobile _____
Date _____ Signature _____

Je suis abonné(e) au quotidien «Le Matin». J'indique mon N° d'abonné(e)

Commander, c'est facile!

Envoyez **ACHAT LMD 52** (52 jetons + 12 offerts à Fr. 234.- / 208.-) ou **ACHAT LMD 26** (26 jetons + 4 offerts à Fr. 117.- / 108.-) au **363** et suivez les indications (Fr. 0.20/5MS)

«Le Matin Dimanche» Service clients Case postale 1001 Lausanne **0842 833 833** Lu-ve 7h30-12h/ 13h30-17h **www.lematin.ch** 7 jours/7, 24h/24

Conditions
Les jetons «Le Matin Dimanche» sont utilisables en cassettes uniquement et ne peuvent être échangés contre de l'argent ou en kiosque. Offre valable jusqu'au 31.03.2013, et dans la limite des stocks disponibles. *Les indications de tarifs sont calculées sur la base du prix de vente au numéro. Les jetons seront envoyés par courrier recommandé. TVA et frais de port inclus.

LMD-LL-2012-00000000